

Connaissez-vous le coût réel des documents dans votre entreprise ?

D'après 2 études effectuées en 2003 en Europe par XEROX et par le SIN (Syndicat de l'Impression Numérique) puis par celle de DANKA en 2004 :

- 80% des entreprises affirment qu'elles disposent d'une politique de gestion des documents MAIS
- 90% sont incapables d'en estimer la dépense,
- 97% ignorent le pourcentage de leur chiffre d'affaires consacré à la réalisation de documents.

Toute entreprise a besoin de quantifier et maîtriser ses dépenses.

De nombreux aspects entrant dans les coûts des documents se trouvent cachés dans des budgets de services ou de fournisseurs différents :

- **les temps d'élaboration**, réunions...
- **la création** : agence en communication, infographie...
- **la production** sur photocopieur, ou sur offset
- **la gâche** inhérente à tout processus de fabrication
- **la distribution**
- **le stockage**
- **la destruction** des documents obsolètes ou inutiles.

En analysant ces postes, vous constaterez que les dépenses liées à l'impression représentent de 10 à 15 % des coûts réels.

Une stratégie d'impression à la demande permettra de réaliser dans la plupart des cas, une économie substantielle.

La portabilité des documents sera le facteur primordial de la réduction des coûts d'impression : par la mise à disposition sur serveurs accessibles à partir d'internet, des documents dont le contenu subit des changements fréquents.

Pour cela, la mise en place de ressources informatiques et l'adaptation du personnel aux nouvelles méthodes de travail est primordial.

Etude de l'existant

De leur création à leur destruction, les documents coûtent à l'entreprise de 6 à 15 % de son chiffre d'affaires. Toute entreprise sait maîtriser ses coûts de revient dans son activité propre.

Malheureusement, la fonction documentaire échappe bien souvent à un contrôle rigoureux des dépenses :

les matériels peuvent être acquis séparément par chaque service, les consommables achetés sur différents budgets.

Deux axes de réflexion vous permettront d'élaborer une stratégie créatrice d'économie, valorisant les compétences de chacun tout en vous apportant un savoir-faire innovant en matière de gestion documentaire.

1° L'étude de votre parc actuel.

Il convient de demander à chaque service une estimation du volume de ses impressions/photo-copies ainsi que des coûts que chaque responsable occasionne.

Non pas dans le but de prendre en défaut le responsable de cette évaluation, mais de faire prendre conscience à chacun du prix réel de la matérialisation «papier» des documents.

L'inventaire de chaque imprimante, copieur, connecté ou non devra être réalisé par une personne indépendante des services ou bien appartenant au service comptable.

Celui-ci aura pour but de déterminer :

- L'état du parc, sa vétusté éventuelle.
- Les dates d'achat théorique d'investissement à renouveler.
- Le coût à la page de chaque matériel.
- La cohérence d'utilisation de chaque machine, en fonction de ses capacités.
- La consommation réelle de chaque service.
- La perspective d'évolution de votre parc d'imprimantes et de copieurs face aux photocopieurs multifonctions proposés par les différents constructeurs et aux solutions d'externalisation d'une partie de vos impressions.

Une fois muni des factures d'achat ou des contrats (permettant de vérifier la durée de la maintenance, et les fournitures incluses), de la dernière facture pour connaître le prix de revient actualisé du prix de la page, des consommables ainsi que le relevé compteur, l'analyse des coûts peut débuter.

Pour les matériels sans maintenance, le prix des consommables est prépondérant.

Les constructeurs ont tendance à majorer la capacité des cartouches d'encre, basée sur un taux d'environ 5% de couverture en encre de la page. Il convient de soustraire au moins 30% de la durée d'utilisation de chaque consommable (tambour, encre).

L'estimation du nombre d'impressions ou de copies pour les matériels sans compteur peut se déterminer à partir de la consommation de papier ou du nombre de cartouches d'encre utilisées.

Les photocopieurs possèdent souvent un minimum facturable mensuel ou trimestriel : est-il atteint ?

- Pour les matériels numériques connectés, une redevance est généralement facturée pour le SAV des logiciels/connectique.

- Le papier est une source importante de dépense qu'il convient d'incorporer.

- Si vous possédez un service de reprographie interne, vous pouvez également inclure les salaires dans les coûts à la page ainsi que les frais d'infrastructure...

Vous connaîtrez le prix de revient à la page, calculez les ratios «coût mensuel de l'équipement» / coût de la maintenance.

Si l'investissement est supérieur aux frais de maintenance, le matériel est peut-être sous-employé.

La capacité mensuelle minimum d'un matériel s'obtient en multipliant environ par 1000 sa vitesse à la copie/mn.

Vos matériels n'ont-ils pas une pointe de production à absorber à une période ponctuelle ?

Leur capacité est peut-être surdimensionnée :

Pour cette raison, la soustraction peut palier à un manque de disponibilité tant matériel qu'humain.

Vous constaterez sans doute des disproportions importantes entre l'utilisation et les besoins réels des services.

L'uniformisation du parc de petits équipements permettra une centralisation des achats de consommables et un contrôle accru des consommations.

Sachez toutefois que l'acquisition d'un équipement couleur par l'entreprise, multiplie jusqu'à 4 fois le volume de consommation jusqu'alors sous-traité à un prestataire extérieur.

En effet, outre les photocopies à usage privé, les documents initialement imprimés en noir et blanc, issus d'internet ou créés en couleur se trouveront imprimés naturellement sur votre nouvel équipement...

Auparavant, un bon de commande engageant son signataire permettait de limiter les consommations.

ARTEK Repro peut vous conseiller utilement avant l'acquisition d'un équipement qui devra répondre aux attentes de vos utilisateurs.

2° Portabilité et distribution des documents

La mise en place des compétences et ressources informatiques permettant de convertir des fichiers de différents formats en documents partageables et imprimables par tous permet de :

- Limiter les quantités imprimées.
 - Réduire la gâche des documents obsolètes.
 - Transmettre plus rapidement l'information.
 - Être plus compétitif (avantage concurrentiel)

La seconde source de réduction des frais d'impression réside dans la portabilité des documents.

De nombreuses sociétés ne peuvent pas transmettre fidèlement leurs documents autrement qu'imprimés :

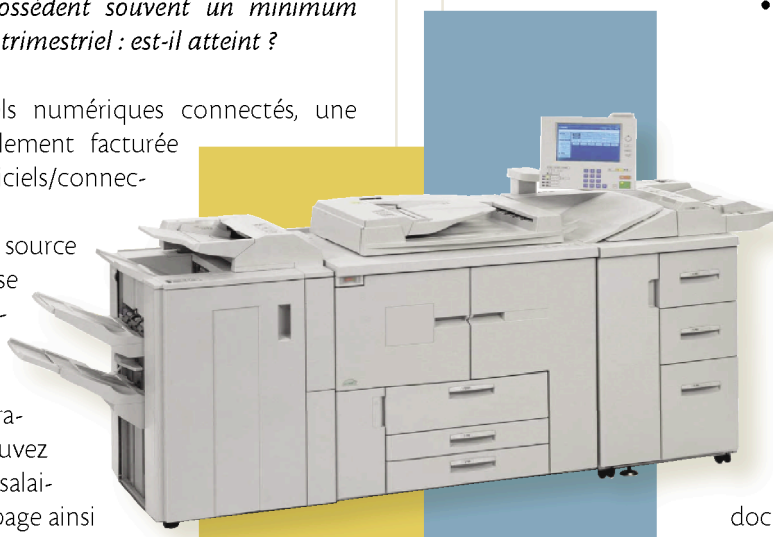
- Les ordinateurs ont des systèmes d'exploitation différents : XP, Windows 98/95, OS X/9 ou bien Linux.
- Les logiciels n'ont pas les mêmes versions, les mêmes mises en pages.
- Les polices de caractères ne sont pas identiques sur tous les postes.
- Les logos, images, graphiques ne sont pas incorporés aux documents...

Le format PDF, la solution pour tous les utilisateurs.

Pour palier à ces inconvénients, le format PDF d'Adobe est devenu un standard pour l'échange de documents par internet, l'impression à distance ou l'impression en «juste à temps».

Celui-ci permet également la fusion de pages de documents provenant d'origines diverses, Le contenu ne peut pas être modifié par le lecteur final, garantissant l'intégrité du document d'origine.

L'échange de document, le travail à distance, la collaboration en ligne, peuvent être rapidement mis en place à travers un serveur, accessible par internet, doté d'accès filtrés au moyen de mots de passe.



Ce type d'approche organisationnelle a comme conséquence d'obliger l'entreprise à repenser son fonctionnement traditionnel et à introduire souplesse, rationalisation, réactivité et autonomie.

Cette mise en place de moyens informatiques n'est pas très onéreuse par rapport aux gains qu'elle peut occasionner :

- Meilleure circulation des flux de documents,
- Non impression des documents inutiles,
- Réduction des frais d'acheminement,
- Suppression des stocks,
- Augmentation des capacités d'impression des matériels (par diminution des volumes)
- Possibilité d'impression de documents en «juste à temps».

Par une gestion financière rigoureuse...

Les modules de gestion du serveur de stockage, d'échange et d'impression peuvent être liés à l'édition de bons de commande internes permettant l'imputation des frais d'impression par service, en fonction des matériels utilisés pour réaliser les tirages.

Chaque service connaît ses dépenses, détaillées par utilisateur et adaptera sa consommation aux besoins réels, sachant qu'une réimpression coûtera bien moins cher qu'une production surestimée.

...vous venez d'optimiser la gestion de vos dépenses internes liées à l'impression de vos documents !

Votre connaissance des coûts réels de l'impression des documents, vous a permis de déterminer trois facteurs distincts facilement identifiables dans l'étude comptable :

- l'investissement (amortissement des matériels)
- les coûts de production (espace, papier, maintenance, consommables)
- le temps passé auprès des matériels, les ressources humaines dédiées à la production.

3° Les coûts indirects

Les coûts cachés sont beaucoup moins connus et donc moins bien maîtrisés par l'entreprise. (C'est la partie immergée de l'iceberg).

Ces coûts sont proportionnellement beaucoup plus importants et sont liés aux processus de conception, de gestion et de production des documents :

- Conception des documents.
- Occupation des locaux en m².
- Temps de gestion des fournisseurs.
- Temps de passation des commandes.
- Coût du stockage, de la distribution.
- Gâche de documents obsolètes, imprimés en trop grand nombre...
- Problèmes de délais, opportunités manquées...

Des améliorations de processus peuvent générer de fortes économies.

Le coût global du document (coûts apparents et

cachés) peut, suivant le secteur d'activité de l'entreprise, peser jusqu'à 15 % du CA.

L'adaptation de votre entreprise aux marchés, à une concurrence plus vive, à l'accélération de l'innovation, à la pression des marges et des délais, vous oblige à être plus réactif, à recentrer l'entreprise sur ses compétences fondamentales, liées à son cœur d'activité et grâce auxquelles elle peut se différencier sur le marché, à devenir plus compétitive.

Sous-traitance de la Gestion documentaire

A - Les «volumes exceptionnels d'impression»

Réelle alternative à l'optimisation interne du processus de gestion de votre environnement documentaire, la sous-traitance de la production d'une partie de vos documents est un choix stratégique pour :

- Réduire les investissements en matériel.
- Avoir un coût fixe à la page imprimée.
- Réorganiser les méthodes de travail de vos collaborateurs.
- Limiter les quantités produites en interne.
- Supprimer la gâche. (ce n'est plus sur vos machines en tout cas...)
- Garantir les délais d'impression.
- Mettre en concurrence des sociétés.

B - Gestion de l'impression à la demande ou impression en grandes séries

Pour optimiser les coûts et délais, ARTEK Repro vous propose la production de votre documentation en mode «juste à temps».

Mise en forme des documents :

- Aide à la conception graphique (acquisition d'images, pré-press, infographie ...) dans le but de portabilité des documents.
- Personnalisation de la documentation.
- La gestion des ressources et compétences dans le domaine de la PAO et du traitement des fichiers natifs.

La coordination et contrôle des flux :

- Traitement et conversion des fichiers.
- Bon à tirer, validation du PDF par internet.
- Diffusion et stockage par internet.

Impression et contrôle :

- Choix du mode d'impression : engagement de réduction des coûts.
- L'amélioration permanente des processus.
- Le contrôle qualité.

L'accès à un serveur, vous permet la visualisation, la commande de documents en .PDF.

Tous ces fichiers d'impression au format PDF sont contrôlés en un point central et peuvent être ensuite téléchargés localement en fonction des besoins.

Les documents destinés à vos clients peuvent être directement accessibles, passant d'une impression principalement en noir et blanc à une visualisation par

internet en couleur.

L'ensemble des supports d'information est désormais standardisé, sauvegardé et disponible à tout moment.

C - La Création graphique - PAO

La conception des documentations marketing ou publicitaire implique très souvent l'intervention de nombreux acteurs internes et externes à la chaîne graphique, pouvant être source de délais et coûts importants.

ARTEK Repro vous propose ses services de création graphique afin de vous :

- Garantir le respect de votre charte graphique.
- Centraliser les différents intervenants de la chaîne graphique.
- Réduire les délais de réalisation des documentations marketing.
- Maîtriser les coûts de conception et production.
- Stocker éventuellement les fichiers sur un site Web.
- Créer, dupliquer des CD-Roms.

ARTEK Repro : Un interlocuteur unique pour tous vos travaux d'impression.

Les coûts afférents à vos multiples fournisseurs sont ainsi sensiblement réduits, vous ne vous préoccupez plus de la gestion des impressions qui nous sont confiées.

Les choix d'ARTEK Repro :

Deux types de technologies sont utilisées :

- **L'impression sur photocopieur numérique** pour des petites séries ou des documents à obtenir rapidement.
- **L'offset** pour les grandes séries, pour tous vos documents commerciaux (factures, bons de commande, cartes de visite, dépliants publicitaires, catalogues de produits, tarifs...)

L'acquisition numérique de documents :

Les échanges sous forme numérique ont pris une place de premier plan dans le fonctionnement quotidien de l'entreprise, générant dans le même temps de nouvelles contraintes de réactivité et de sécurisation des flux d'informations.

La numérisation de documents existants et leur stockage sur serveur vous permettent :

- D'avoir toujours à disposition l'information la plus récente.
- De limiter les consultations d'archives physiques et d'en réduire les coûts des documents obsolètes.
- De favoriser le travail collaboratif directement sur le serveur.

Nos possibilités de numérisation supportent les formats A4 & A3 que nous pouvons transformer en fichiers aux formats PDF, JPEG, TIFF de 100 à 1200 DPI.

La diffusion de documents scannés peut se réaliser automatiquement vers 500 adresses mail.

ARTEK Repro dispose du matériel d'impression aux nombreuses fonctionnalités.

Noir & Blanc :

Doté du photocopieur numérique 2090 DANKA de dernière génération, vos originaux sont scannés à 1200 DPI et dupliqués ou imprimés à 1200 DPI. (Installation janvier 2004)

4 fois plus de résolution que les copieurs numériques classiques, c'est 4 fois plus de satisfaction !

Des niveaux de gris époustouflants assurent une fidélité quasi parfaite des documents photocopiés.

Couleur :

Notre choix s'est porté sur un Docucolor Xerox permettant les impressions sur 280g au format maximum de 305 x 457mm ou 320 x 450 mm.

Ce copieur de qualité «Arts graphiques» acquis en 2003 est équipé pour l'impression de tous fichiers PC ou Mac.

Un Infotec 3232 viendra au mois d'avril, compléter notre parc, connecté aux PC et Macintosh.

ARTEK Repro

44, rue Kerautret Botmel - 35000 Rennes
Tél. : 02 23 30 07 45 - Fax. : 02 23 30 04 48
services@artekrepro.fr

www.artekrepro.fr

Filiale du Groupe COPYROOM
SIRET Rennes B 388 252 637 00011 - NAF 516 G
Domiciliation : BNP 30004 00241 00021211936
TVA intracommunautaire : Fr 62388 252 637